

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



13067083

TRIBUNAL COMMERCE
CHARLEROI - ENTRE LE

19 AVR. 2013
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/04/2013 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0883.615.659

Dénomination

(en entier) : **AEQUABILIS**

Forme juridique : société anonyme

Siège : Rue de Chassart, 4 - 6221 SAINT-AMAND

Objet de l'acte : **CONSEIL D'ADMINISTRATION - SIEGE SOCIAL**

Décision écrite de l'actionnaire unique en date du 20.03.2013, valant assemblée générale :

L'actionnaire unique

PREND ACTE de la démission de Messieurs Eric DEFALQUE, Geoffroy DUMONT de CHASSART et Tanguy DUMONT de CHASSART de leur mandat d'administrateur de la société, ainsi que Monsieur Eric DEFALQUE de son poste de Président du conseil d'administration.

DECIDE d'accepter ces démissions, lesquelles prennent effet le 20 mars 2013 à 14 h 30.

Les actionnaires donnent décharge aux administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat

DECIDE de nommer Monsieur Pascal BOLLE au poste vacant de Président du conseil d'administration.

DECIDE de nommer administrateur la SPRL à FS AGRISERT, inscrite au registre des personnes morales sous le n° 0871.031.888 ayant son siège social à 6280 Gerpinnes, rue de Godiassau, 47, représentée par son gérant, Monsieur Pascal BOLLE.

DECIDE de renouveler le mandat d'administrateur et d'administrateur-délégué de Monsieur Pascal BOLLE, domicilié à 6280 Gerpinnes, rue de Godiassau, 47.

Le nouveau conseil d'administration est nommé pour une durée de 6 années se terminant directement après l'assemblée générale de 2018. Le mandat des administrateurs est gratuit.

DECIDE de ratifier les actes posés par le nouveau conseil d'administration depuis la dernière assemblée générale ordinaire.

DECIDE de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante : Rue de Godiassau, 47 à 6280 GERPINNES.

BOLLE Pascal

Administrateur-délégué

Pour extrait analytique conforme.